



peut on contester une facture hôpital d'y a 7 ans?

Par **Nelly77185**, le **02/01/2020** à **13:48**

Bonjour,

Il y a 7 ans mon fils agé de 1 mois a l'époque était hospitalisé, aujourd'hui l'hôpital me réclame 516 euros de facture or que mon fils a bénéficié de la cmu sur ma carte vitale. De plus je n'ai jamais reçu de lettre de leur part, après être rentré en contact avec eux et de leur avoir demandé de me renvoyer ces factures sur ma boîte mail je me suis aperçue que le nom de l'assuré qui figurent sur ces factures n'est pas le bon mais celui de ma mère alors que mon fils ne figure pas sur sa carte vitale et qu'elle n'était pas présente ce jour-là. Raison pour laquelle ils n'ont jamais reçu ces sommes par la sécu car mon nom figurait uniquement sur le talon de paiement et non en tant qu'assuré. Je suis aussi rentré en contact avec la sécu qui m'a assuré que je bénéficiais bien de mes droits à cette période et que mon fils figurait bien sur ma carte vitale. Je pense aussi que c'est pour ça que je n'ai pas reçu les courriers à mon nom. Aujourd'hui je reçois une saisie sur salaire pour ces factures qui date de 7 ans, mais la question est peuvent-ils me réclamer ces sommes? merci.